

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant individuel pour conduire la Revue Programmatique Genre (GPR) du Programme Sénégal -UNICEF

1. Contexte

L'UNICEF a fait de l'égalité des genres une priorité depuis quelques années que ce soit dans ses programmes ou dans le fonctionnement même de l'organisation. Dans cette dynamique, l'UNICEF a récemment développé et adopté un nouveau Plan d'action (GAP) 2022-2025 pour guider l'organisation dans la promotion de l'égalité des sexes dans tous les programmes aux niveaux mondial, régional et national. Ce nouveau plan d'action développe les résultats programmatiques en matière de genre du Plan stratégique de l'UNICEF (2022-2025) et prévoit l'approche de l'UNICEF pour mieux intégrer et renforcer l'égalité des sexes dans ses systèmes institutionnels et ses stratégies pour atteindre les résultats pour les enfants. Le Plan d'action comporte trois piliers essentiels : le leadership et le bien-être des adolescentes, l'égalité des sexes tout au long de la vie ; et les priorités organisationnelles transversales. Il prévoit que l'UNICEF ne se contente pas de réagir aux manifestations de l'inégalité, mais s'emploie activement à supprimer les obstacles structurels sous-jacents - tels que les normes sociales néfastes et les systèmes de pouvoir sexospécifiques - qui perpétuent les inégalités.

Le nouveau [plan d'action genre \(GAP 3.0\)](#) est en vigueur depuis 2022 et est basé sur le [plan stratégique 2022-2025](#) ainsi que sur la [politique genre 2021-2030](#). La promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont ainsi au cœur du mandat de l'UNICEF et l'accent est particulièrement mis sur l'équité. Pour obtenir les résultats escomptés pour les enfants et assurer l'effectivité de leurs droits, il est indispensable de travailler sur les inégalités de sexes. L'analyse des données disponibles montre que le sexe, la pauvreté et la situation géographique sont des facteurs déterminants dans les disparités en matière de bien-être et de droits des enfants en général.

Au niveau légal et réglementaire, le Sénégal dispose d'un cadre solide mais qui peine à trouver son efficacité. La Constitution (promulguée en janvier 2001) repose sur le principe de l'égalité des genres. En outre, le Sénégal a ratifié les principales conventions internationales et régionales relatives aux droits des femmes dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) et le protocole de Maputo². Cependant, il y a un défaut d'harmonisation entre la législation nationale et les engagements internationaux. Les axes du Plan d'actions prioritaires (2019-2023) du Plan Sénégal émergent (PSE)⁴ intègrent le genre pour une participation inclusive, équitable ou égalitaire des acteurs au processus de développement. Le Sénégal a une Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre II (SNEEG)⁵ jusqu'en 2026 pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes dans les domaines et secteurs. Elle s'aligne sur les Objectifs du développement durable (ODD) (2030). Cette stratégie est budgétisée toutefois la mobilisation des fonds reste un défi majeur pour son exécution.

Selon le profil Genre du Sénégal élaboré par l'UE en 2021, l'Indice du Développement Genre (IDG)⁷ est de 0,870. Il situe le Sénégal à la 124^{ème} place sur 160, dans la cinquième et dernière catégorie au niveau mondial, en grande partie en raison du IDH féminin de 0,475, contre 0,546 pour le IDH Masculin en 2019. Le Sénégal a une valeur de l'indice d'inégalité de genre du PNUD (Gender Inequality Index GII)¹⁰ de 0,533, le classant 130 sur 162 pays dans l'indice 2019, et confirmant que le Sénégal reste un pays pauvre, avec d'importantes inégalités entre les sexes. Le classement est basé sur des mesures de l'inégalité entre les sexes dans cinq domaines : le code de la famille, l'intégrité physique, la préférence des fils, les libertés civiles et les droits de propriété.

Le Sénégal a de nombreux défis à relever pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 5 : atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Les femmes et les filles continuent d'être fortement désavantagées par rapport aux garçons et aux hommes dans plusieurs domaines, notamment l'alphabétisation, la santé, les moyens de subsistance et les droits humains fondamentaux. Elles souffrent en outre de diverses formes de violence sexiste et d'un statut inférieur dans leur société et manquent de réseaux de soutien social. L'accès aux microfinancements est une véritable difficulté pour les femmes qui ont moins de possibilités de déposer des garanties pour l'obtention de ces prêts. Ce qui au final, limite leur accès à l'entreprenariat.

L'avènement de la pandémie à Covid-19 a eu un impact considérable sur les femmes et les filles et a augmenté leur vulnérabilité à tous les niveaux. En effet, toujours selon le profil Genre de l'UE, leur surreprésentation dans le secteur informel, plus précaire en termes économiques et de protection sociale, a pour conséquence de les exposer à une vulnérabilité accrue, ainsi qu'à d'autres répercussions telles que l'augmentation des violences faites

aux femmes. De manière générale, la pandémie a eu un impact négatif sur l'évolution de tous les objectifs de développement durables (ODD), et particulièrement l'ODD 5, sur l'égalité entre les sexes.

Au niveau de l'éducation, des progrès importants ont été réalisés notamment sur la scolarisation et le maintien des filles à l'école. Cependant, on note une faible présence des femmes dans l'éducation supérieure avec un taux d'achèvement pour les filles au niveau du baccalauréat de 28% contre 34,4% pour les garçons. (**Sow, F. and Wade, A. (2017), Assessment of Gender Equality in the Knowledge Society in Senegal**)

En outre, des observations du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de 2019, le taux d'abandon scolaire parmi les filles à tous les cycles de l'enseignement est élevé, en raison entre autres de mariages précoces, d'un partage inégal des tâches domestiques, de la préférence donnée par les parents à l'éducation des garçons et de grossesses parmi les adolescentes.

La prévalence du mariage des enfants au Sénégal est de 31 % avant 18 ans et 8,5 % avant 15 ans, cela concerne 42 905 filles par an dont 11 764 mariées avant l'âge de 15 ans 10. La prévalence des mutilations génitales féminines (MGF) chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est de 22,7 %. La loi de janvier 1999 (Article 299 bis) incrimine et punit la pratique des MGF. La loi n° 2020-05 criminalisant le viol et la pédophilie, promulguée en janvier 2020, résulte de la mobilisation d'un collectif d'organisations de défense des droits des femmes.

En prélude à l'élaboration du nouveau document de programme pays (CPD), le bureau de l'UNICEF La revue programmatique genre se fera sur la base du [GPR Toolkit.pdf](#) et du GAP 3.0 qui est lui-même aligné sur le Plan stratégique 2022-2025 et la Politique Genre 2021-2030.

Conformément à cet outil, le processus de revue programmatique genre comprend quatre étapes principales.

- 1) La première étape consiste à **analyser** les résultats sexospécifiques du GAP dans le contexte national, afin d'identifier un sous-ensemble qui peut potentiellement être traité dans le programme de pays, pour une analyse plus approfondie.
- 2) Ensuite, les pays identifient les **obstacles et les goulets d'étranglement sexospécifiques** à l'origine des résultats sexospécifiques sélectionnés, et proposent des **solutions programmatiques** pour éliminer ces obstacles, y compris à la lumière des **opportunités et des facteurs facilitateurs** dans le contexte national.
- 3) Enfin, les lignes directrices aident les bureaux pays à articuler les **résultats** et à préciser les **indicateurs** pour suivre les progrès, ainsi que les normes de **responsabilisation** pour appuyer l'atteinte de ces résultats.
- 4) Les conclusions de la GPR sont documentées d'une manière qui facilite l'intégration des principaux accords et conclusions dans les documents des programmes de pays de l'UNICEF.

2. Objectifs de la consultance

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- a. Identifier les résultats sexospécifiques les plus pertinents pour le contexte du programme du Sénégal et utiliser la double approche programmatique du Plan d'action Genre (c'est-à-dire les priorités sexospécifiques ciblées et l'intégration d'une perspective sexospécifique) ; en plus de prendre en compte les trois priorités transversales de l'organisation : lutter contre les violences basées sur le genre, prise en compte de l'égalité de genre dans les programmes pour obtenir des résultats porteurs de transformations notamment pour lutter contre les normes de genre, environnement de travail tenant compte des questions de genre et de la redevabilité institutionnelle
- b. Effectuer une analyse approfondie des réalisations et des résultats obtenus conformément aux priorités et aux stratégies du GAP en vue de :
 - Proposer des points d'actions en vue d'apporter des réponses programmatiques pour adresser les difficultés et les obstacles identifiés
 - Proposer des indicateurs pertinents pour la mesure des progrès des programmes en matière d'égalité de sexe
- c. Formuler des recommandations et des stratégies visant à permettre l'amélioration par le bureau pays des réalisations et résultats en termes de genre, les ressources nécessaires pour atteindre les résultats escomptés en incluant les besoins de recrutement, de renforcement de capacités en internes entre autres

En résumé, la revue genre devra permettre d'identifier les actions qui vont contribuer à la mise en place d'une stratégie en vue de l'amélioration du renforcement de la programmation en faveur de l'égalité des sexes par le programme Pays. Les recommandations issues de cet exercice seront utilisées comme éléments d'information pour la préparation du CPD et des plans opérationnels des différents secteurs techniques.

3. Méthodologie proposée

L'Unicef a développé un outil standard pour la conduite de la revue programmatique Genre qui recommande quatre étapes :

- Analyse et priorisation
- Identification des résultats des inégalités de genre
- Développement d'une réponse programmatique et institutionnelle pour répondre aux défis et recommandations

Documents de base pour la conduite de la mission :

- **Politique nationale genre s'il existait et/ou autres instruments nationaux liés à la problématique genre qui concerne les enfants.**
- Résultat du GPR de 2018
- CPD, PSN
- Rapports Annuels y compris le rapport sur les SMQs liés au genre
- Résultats Sitan 2022 (si disponibles)
- Politique et Plan d'action Genre 2022-2025
- Le nouveau toolkit élaboré par l'UNICEF pour la conduite d'une revue programmatique Genre
- Plans de travail annuel
- Les cadres de suivi de programme
- Guides et outils comme le nouveau staffing guidance de l'UNICEF
- Toute recherche sur le genre et les programmes destinées aux adolescentes disponibles
- Rapport sur le Gender Dashboard – à générer par la Spécialiste Genre
- Les données sur le genre au niveau du personnel que les RH suivent.

4. Points d'action → Livrables

Point d'action : Tenir de séances de discussion avec les sections pour identifier les priorités genre du Pays

Livable → La liste des priorités Genre du pays est disponible et approuvée par l'ensemble des sections.

Point d'action : Conduire la revue documentaire, identifier le sous-ensemble de résultats et effectuer l'analyse de ces résultats. Documents de travail : PSN, CPD, autres documents pertinents en interne

Livable → Analyse approfondie des produits du programme pays, des stratégies du programme, du dispositif mis en place pour lutter contre les inégalités et promouvoir l'égalité filles-garçons, hommes-femmes faite et reflétée dans une présentation à l'attention du personnel UNICEF concerné.

Point d'action : Tenir des séances de discussions en présentielles ou en lignes avec les sections et avec certains partenaires pour la validation de l'analyse, des priorités genre et approches proposées pour le prochain CPD

Livable → Des recommandations techniques et stratégiques et des points d'action sont identifiés, proposés pour le CPD et consignés.

Point d'action : Elaborer le rapport de la revue programmatique Genre tenant compte des observations reçues Lors du processus de revue interne et d'assurance qualité

Livable → Rapport GPR final et présentation incluant le contexte, la méthodologie, une analyse approfondie, les résultats, les points d'action qui en ressortent, de même que les priorités et les stratégies proposées avec un accent sur les approches et résultats transformateurs en matière de genre.

Point d'action : Faciliter dans un processus participatif incluant le bureau pays (Management, chefs de sections, points focaux genre, PM&E,...) et l'équipe Genre du bureau régional l'élaboration de la stratégie genre du programme pays avec un cadre de redevabilité pertinent et solide

Livable → Stratégie genre finalisée pour le programme pays et incluant le cadre de résultats et les théories de changement sur : 1) l'égalité de genre et 2) les Adolescentes.

Point d'action : Former le staff et quelques partenaires clés sur les notions du genre (la formation genre sur Agora, comme prérequis)

Livable → Formation des staffs effective.

Point d'action : Elaboration de termes de référence d'une étude socio anthropologique sur l'analyse complémentaire de la situation de la fille adolescente

Livrable → Termes de référence disponibles.

5. Durée

La mission est prévue pour 42 jours ouvrés, sur la période de septembre à novembre 2022.

6. Gestion et organisation

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la chargée du Genre et du développement avec l'appui des points focaux genre des sections. Il travaillera sous la supervision générale du Représentant adjoint et du Spécialiste Planification, Suivi et Evaluation. Il travaillera également avec l'équipe programme pays et l'équipe Genre du bureau régional.

Le Représentant adjoint, la chargée du Genre et les points focaux genre des sections, la spécialiste PM&E et l'équipe genre WCARO appuieront à toutes les étapes en termes de recommandations, de soutien et d'orientations techniques et programmatiques. Ils feront la revue de tous les produits et fourniront des commentaires détaillés sur la qualité de l'analyse et des rapports. En outre, le Bureau régional facilitera le partage des connaissances et le partage d'expériences entre les différents bureaux pays. En sus, le bureau régional fournira un appui technique pour l'assurance qualité.

Compte tenu de la nature des livrables et en vue de maintenir un bon suivi du chronogramme, l'équipe de consultants devra rendre compte régulièrement aux personnes désignées des progrès réalisés dans le cadre du contrat. Des discussions périodiques seront également menées pendant la période de consultation pour suivre les progrès et les contraintes, le soutien requis et les solutions proposées.

La performance sera évaluée en fonction des indicateurs suivants :

- Respect des objectifs énoncés dans les TdR ;
- Qualité des documents produits ;
- Respect des échéanciers établies ;
- Respect des normes éthiques de l'UNICEF ;
- Responsabilité et communication.

7. Qualifications et expériences requises

- Diplôme d'études supérieures en sciences sociales, études de genre, développement international ou tout autre domaine connexe pertinent pour la mission
- Au moins 10 ans de solides compétences techniques en matière de genre, de recherche, de planification stratégique et de conception de programmes avec des capacités à appuyer les pays, en particulier sur les évaluations ou les revues de genre.
- Une expérience substantielle et programmatique des questions de genre, avec une compréhension du changement social, est essentielle.
- Solides compétences analytiques dans la conception et l'évaluation des programmes de genre, idéalement au niveau national
- Une solide expérience de la planification des programmes de l'UNICEF ou des agences des Nations Unies
- Une expérience antérieure dans la rédaction d'une GPR de l'UNICEF serait considérée comme un atout.
- Expérience démontrée dans la conception de stratégies de programme fondées sur des données probantes et/ou transformatrices en matière de genre.
- Connaissance approfondie de la stratégie, de la politique et des normes des programmes de l'UNICEF, en particulier en matière d'égalité des sexes.
- Connaissance approfondie des ODD et des cadres normatifs mondiaux sur l'égalité des sexes.
- Forte capacité d'analyse, compétences en facilitation et en rédaction

8. Compétences linguistiques

Le français et l'anglais sont nécessaires pour la conduite de cette mission. La parfaite maîtrise de la langue française est requise à l'oral comme à l'écrit, avec de solides compétences en présentation et en rédaction.

Pour chaque enfant, vous démontrez...

9. Valeurs et compétences requises

Le consultant devra aligner son comportement avec les valeurs et compétences de base de l'UNICEF.

Valeurs de base de l'UNICEF

Bienveillance
Respect
Intégrité
Confiance
Responsabilité

Compétences de base de l'UNICEF

Etablir et entretenir des partenariats
Cultiver la conscience de soi et démontrer un sens de l'éthique
Innover et épouser le changement
S'atteler à obtenir des résultats tangibles
Gérer l'ambiguïté et la complexité
Penser et agir de manière stratégique
Accompagner, diriger et encadrer le personnel
Travailler de façon collaborative

10. Offres à soumettre

Les candidats sont invités à envoyer :

- Une lettre de motivation, un CV/ P11 mis à jour et signés
- Une offre financière (qui doit présenter le budget par rubrique pour les honoraires et les frais afférents). Elle doit être libellée en hors taxes et hors TVA (HT/HTVA) et comporter les précisions sur la durée de validité et le mode de paiement qui se fera selon les procédures approuvées.

Remarques :

L'UNICEF applique la politique de tolérance zéro à l'égard de l'abus et de l'exploitation sexuels, ainsi que de tout autre type de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel et la discrimination. Tout candidat considéré pour un recrutement fera l'objet d'une vérification rigoureuse des références et des antécédents.

L'UNICEF est attaché à la diversité et à l'intégration au sein de son personnel et encourage les candidats qualifiés de tous les horizons à postuler notamment les candidatures féminines.

11. Processus d'évaluation des offres

L'évaluation des propositions sera faite sur la base des CV des membres ainsi que des missions analogues et des rapports d'évaluation soumis dans le cadre de leur proposition), leur disponibilité et des coûts proposés.

La proposition technique ne devra pas compter plus de 10 pages, avec une police de 12 points et en interligne de 1,5, hors annexes. Elle doit prévoir les domaines suivants :

- # Expérience dans la conduite de revue programmatique genre et mention d'au moins deux missions similaires menées au cours des 3 dernières années ;
- # La méthodologie proposée, le plan de travail et les limites (avec des alternatives) pour atteindre les résultats attendus dans les TdR ;
- # les CV de l'équipe de consultants.

12. Conditions de paiement

Le consultant fera ses propres arrangements pour le voyage. Les couts du voyage (si pertinent) devraient être estimés et inclus dans l'offre financière (cout forfaitaire et détails par ligne budgétaire) ainsi qu'avec les honoraires. Les couts du voyage doivent être calculés sur la base suivante : voyage en classe économique et frais d'hébergement, de restauration et autres n'excédant pas les taux de DSA applicables (ICSC).

13. Considérations éthiques

Les consultants sont tenus d'identifier clairement tout problème éthique potentiel, ainsi que les processus d'examen éthique et de surveillance du processus de recherche/collecte de données dans leur proposition.

La procédure de l'UNICEF concernant les normes éthiques relatives à la recherche, l'évaluation, la collecte et l'analyse des données peut être consultée à l'adresse : https://www.unicef.org/supply/files/ATTACHMENT_IV-UNICEF_Procedure_for_Ethical_Standards.PDF et doit être appliquée de manière cohérente. La procédure contient les normes minimales et les procédures requises pour la recherche, l'évaluation et la collecte et l'analyse de données menée par l'UNICEF ou commanditées par elle (y compris les activités menées par des consultants individuels et institutionnels et des partenaires) impliquant des sujets humains ou l'analyse de données secondaires sensibles).

14. Remarques – Observations

L'UNICEF se réserve le droit de retenir les paiements si la performance n'est pas satisfaisante, si les livrables sont incomplets ou s'ils ne sont pas livrés à temps. Les indicateurs de performance par rapport auxquels la conclusion satisfaisante du contrat sera évaluée comprennent : la qualité et la ponctualité des soumissions, la réactivité aux feedbacks, la conformité aux guides et lignes directrices concernant la GPR.

L'UNICEF détiendra tous les droits de propriété, tels que les droits d'auteur, les brevets et les marques déposées sur les questions liées ou dérivées du travail effectué dans le cadre de ce contrat avec l'UNICEF.